

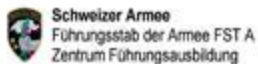
- La SVF-ASFC comprend „**Führung**“ dans un sens global : **la combinaison de „Leadership“ et de „Management“.**

Les candidat(e)s ayant réussi l'examen sont capables de

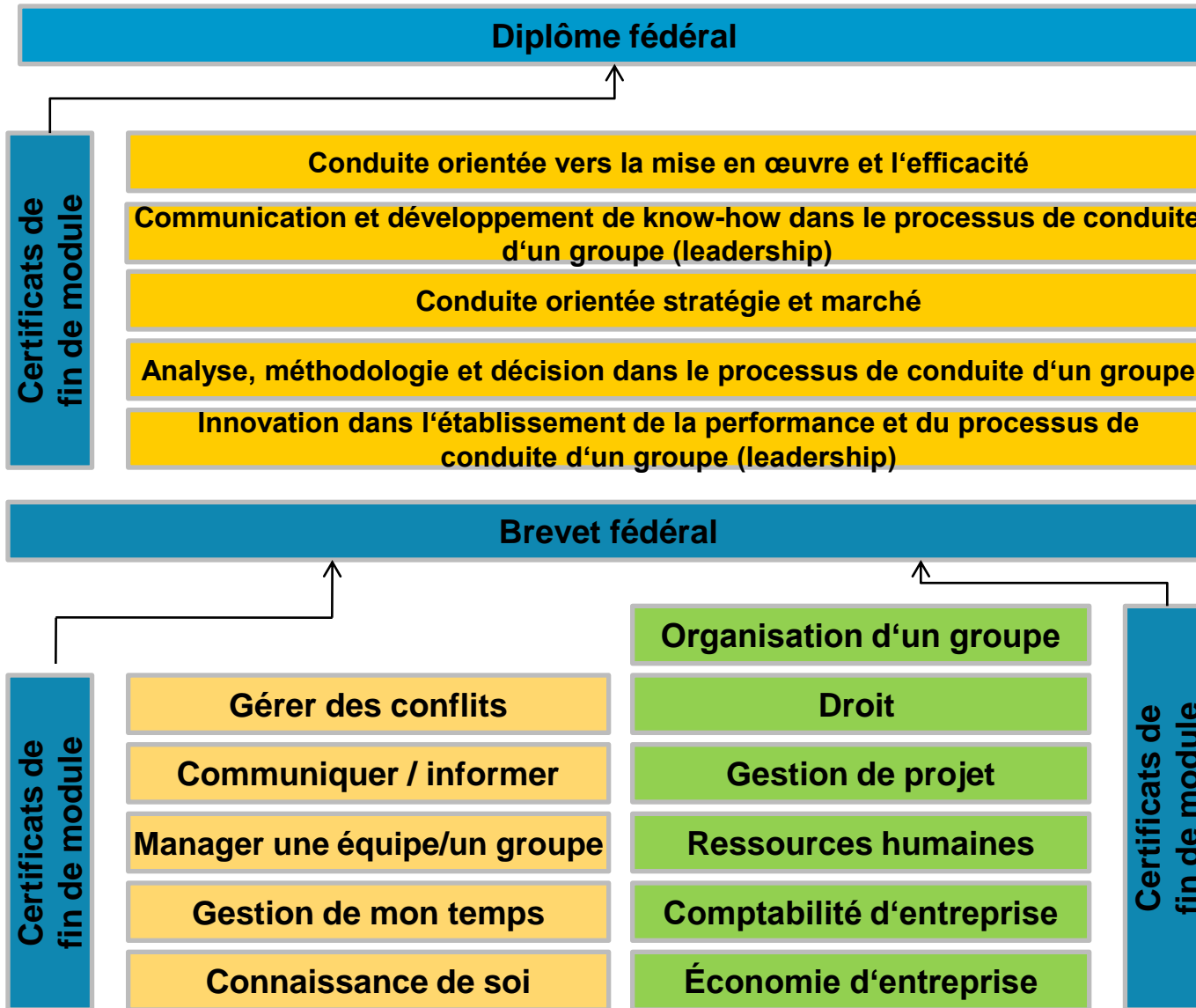
- conduire un groupe / une équipe, aussi bien du point de vue **personnel** que **économique** (brevet fédéral).
- conduire une unité organisationnelle de façon **directe** et **indirecte**, en tenant compte des aspects personnels et économiques (diplôme fédéral en préparation).

Sous la dénomination „Association Suisse pour la Formation des Cadres ASFC“, appelée ci-après association, est constituée une **association régie par les art. 60 ss CC**. Elle est formée pour une durée indéterminée.

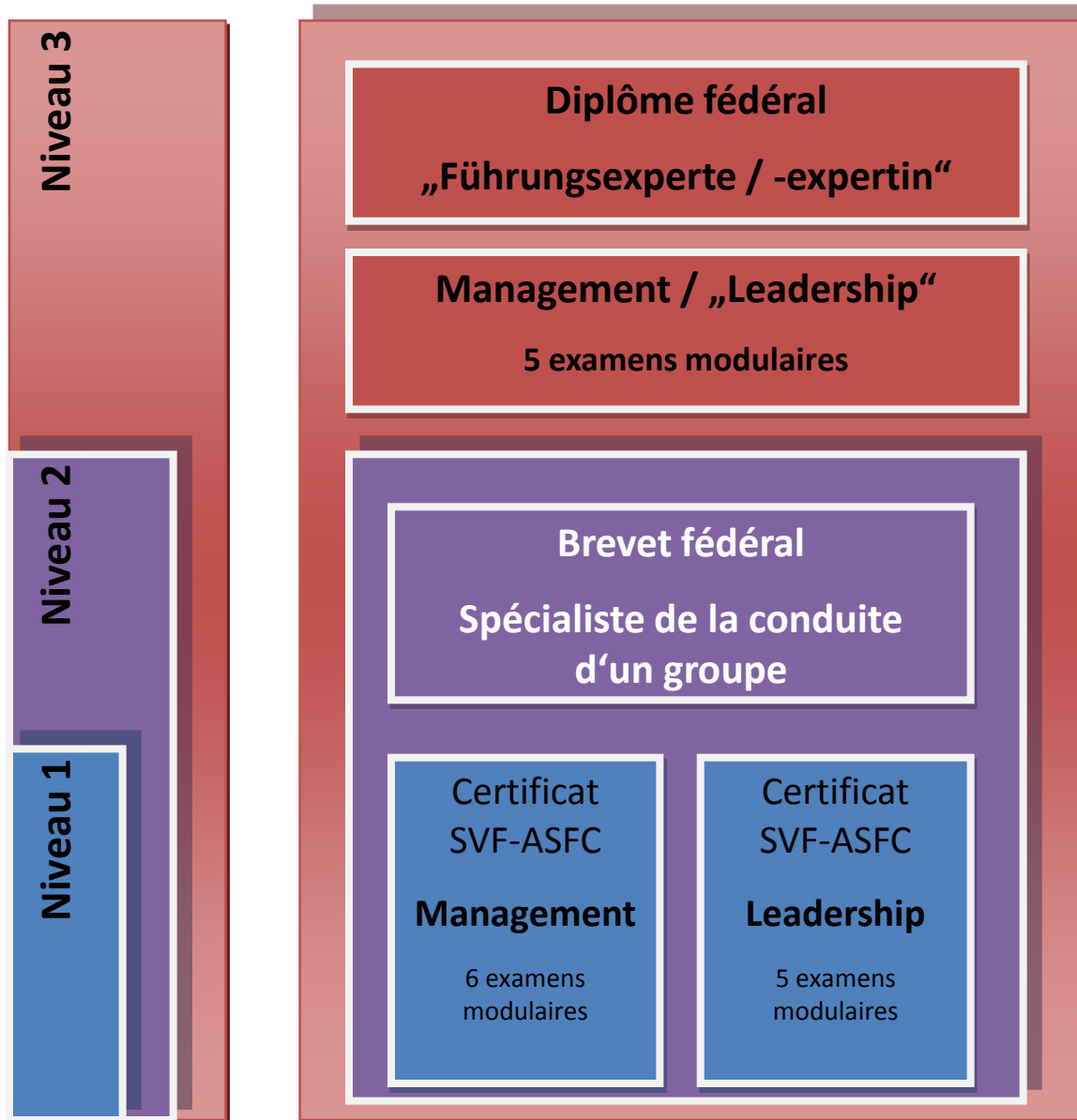
61 membres avec une activité de formation
12 membres sans activité de formation
+
47 membres individuels



Examen professionnel fédéral : Le concept de formation



Examen professionnel fédéral : Le concept des examens



Un groupe de travail SVF-ASFC développe actuellement l'examen professionnel supérieur

Diplôme fédéral

selon le règlement d'examen

Brevet fédéral

CFC ou maturité ou diplôme jugé équivalent
3 ans d'expérience professionnelle, dont au moins
1 année dans la conduite d'un groupe /d'une équipe

sans certificat / diplôme : au moins
5 ans d'expérience professionnelle, dont au moins
1 année dans la conduite d'un groupe /d'une équipe

+ (avec ou sans certificat / diplôme) :
Certificats de fin de module
ou certificats équivalents

Examens modulaires
Certificats SVF-ASFC

aucune condition

Les titulaires du brevet fédéral disposent des connaissances et capacités nécessaires pour diriger directement un groupe ou une équipe, du point de vue personnel et professionnel, et pour exercer toutes les tâches et fonctions complexes qui y sont liées, tant dans le secteur du personnel que du point de vue de la gestion de l'entreprise et ce, en toute responsabilité et de manière compétente.

Les exigences définissent en principe le niveau des examens finaux.

Épreuve écrite :
3-4 heures, une étude de cas
qui relie et intègre le contenu
des modules

Épreuve orale :
45 à 60 minutes d'entretien
professionnel qui intègre le
contenu des modules

L'attestation de la compétence en matière de conduite se réfère à l'observation du comportement réel de la personne candidate soumise à l'examen (processus de conduite interactif). C'est pourquoi l'examen se déroule en groupes de quatre personnes candidates, dont l'une se trouve soumise à l'examen en tant que chef du groupe. Celle-ci prépare durant vingt minutes une situation de conduite, conformément à la tâche attribuée, en vue d'une discussion et d'une élaboration de solution avec les trois autres personnes formant ce groupe.

Ensuite, se déroule la séance proprement dite, d'une durée de trente minutes environ, réunissant tout le groupe sous la conduite de la personne candidate soumise à l'examen. A l'issue de cette séance en groupe, les personnes qui n'ont pas été soumises à l'évaluation quittent la salle et la personne candidate ayant dirigé la séance procède seule à son autoévaluation.

Suit un entretien avec les expert(e)s, lors duquel la personne candidate explique, commente et discute son action et ses procédés en matière de conduite lors de la préparation faite et lors de la séance ayant eu lieu, pour en tirer, le cas échéant, des conclusions (en particulier par rapport aux situations rencontrées lors de l'épreuve et en général par rapport à ses compétences).



1. **Travail de préparation**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
2. **Tâches – Préparation**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
3. **Tâches – Mise en œuvre**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
4. **Planification / gestion du temps**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
5. **Approche méthodologique**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
6. **Moyens d'aide / auxiliaires**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
7. **Atteinte de l'objectif**
max. 10 points / points obtenus x 1,5
8. **Compétence professionnelle**
Impression générale
max. 10 points / points obtenus x 1,5
9. **Compétence sociale**
max. 10 points / points obtenus x 1,5

Bewertungsraster für Beurteilungsbogen "Eidg. Berufsprüfung mündlich"

Pro Position werden immer 10 Punkte (für Definition siehe unten) vergeben. Eine Gewichtung der einzelnen Positionen ist zusätzlich möglich.

Anzahl Punkte	Kommentar
10	Qualitativ und quantitativ sehr gut erfüllt alle Kriterien zu 100 %
9	
8	Gut, zweckentsprechend Erfüllt die wichtigsten Kriterien zu 100 % oder erfüllt die Mehrheit der Kriterien gut
7	
6	Den Mindestanforderungen entsprechend Erfüllt die Mehrheit der Kriterien auf eine minimale Weise
5	
4	Schwach, unvollständig Erfüllt die Kriterien auf eine unvollständige Weise; zeigt schwache Ansätze zur Erfüllung der Kriterien
3	
2	Sehr schwach Zeigt wenig Ansätze zur Erfüllung der Kriterien
1	
0	Unbrauchbar oder nicht ausgeführt Zeigt keine Ansätze zur Erfüllung der Kriterien

Das Total der erreichten Punkte wird in % umgerechnet:
Erreichte Punktzahl = Erreichte Prozentzahl

Beispiel:
Total der Punkte 72 = 72 % = Note 4.5

Die Umrechnung der Prozente in Noten erfolgt gemäss Tabelle!

Prozentzahlen	Note
95 - 100 %	6
90 - 94,9 %	5,5
80 - 89,9 %	5
70 - 79,9 %	4,5
60 - 69,9 %	4
50 - 59,9 %	3,5
40 - 49,9 %	3
30 - 39,9 %	2,5
20 - 29,9 %	2
10 - 19,9 %	1,5
0 - 9,9 %	1

1. Travail de préparation

..

1.4. Identification des activités de cadre.

Représentation des objectifs fixés, tâches principales et activités dans le cadre des responsabilités de conduite (techniques, ressources humaines, budget etc.)

..

2. Préparation des tâches

..

2.2. Approche méthodologique.

La description contient des indications claires quant à la démarche logique à suivre dans les conditions données pour remplir les tâches.

..

5. Méthodologie

..

5.4. Activation de l'équipe et de chaque participant en particulier.

Les méthodes choisies permettent aux participants d'être aussi actifs que possible. L'activité des participants est volontairement encouragée.

..

Examen professionnel fédéral : Exemple de définition des tâches (cas de l'épreuve orale)



Schweizerische Vereinigung für Führungsausbildung
Association Suisse de la Formation des Cadres
Associazione Svizzera per la Formazione e la Condizione



Egger Philippe 06/500-0/0114

Les candidats effectuent un travail de préparation qui sert de base aux experts pour l'épreuve.

A partir de ce travail de préparation, un lecteur non averti doit pouvoir saisir clairement la situation du candidat.

Sur la base du travail de préparation, une équipe d'experts établit les cas à traiter pour chaque candidat.

Conduire une équipe de collaborateurs dans un contexte varié

De quoi s'agit-il?

Conformément à votre travail préparatoire, vous êtes Directeur marketing au Casino Barrière de Fribourg et dirigez une équipe de collaborateurs. De plus vous donnez régulièrement des mandats à des décorateurs externes, à des chanteurs et des animateurs de soirée. Faire respecter les échéances vous pose un problème. De plus la durée de vos réunions est trop longue, et vous êtes souvent confronté à des improvisations de vos collaborateurs. L'encadrement des différents départements à l'impression que votre équipe est absente, ceci dû à des horaires de travail différents. Vous vous êtes fixé des objectifs clairs pour remédier à cette situation.

Vous avez maintenant la possibilité de discuter du sujet avec trois personnes qui ne travaillent cependant pas dans la même entreprise et qui rencontrent peut-être, mais cela vous ne le savez pas, des problèmes identiques ou se trouvent confrontées à ce genre de questions.

Votre but est d'avoir dégagé à la fin de cette réunion des idées et des mesures pour une manière d'agir judicieuse.

Quel est le déroulement?

Vous disposez de 20 minutes pour préparer cette réunion. Prenez des notes écrites concernant vos buts et la façon d'agir.

Vous disposez ensuite de 30 minutes supplémentaires pour tenir la réunion. Vous décidez vous-même comment vous allez organiser la réunion (moyens auxiliaires: flipchart, rétroprojecteur).

Vous avez ensuite la possibilité durant 5 minutes de rendre compte de la réunion par écrit – sur la base d'un modèle – et de poursuivre la réflexion lors d'une discussion (20 minutes) avec les experts.

Travail préparatoire, examen oral examen final avec brevet fédéral
© 2007 | Version 1 | Dernière modification: 28.08.2007 | Commission ASFC | Imprimé le 28.10.2007 | Page 1/1

Le développement et la réalisation de l'examen professionnel fédéral (**épreuve orale**) pour env. **260 candidat(e)s** ont entraîné les coûts suivants en **2008** :

Elaboration des cas à étudier	Travail des experts	Surveillance de l'examen	Frais divers
15'500.--	111'700.--	4'700.--	10'128.--

8 jours d'épreuves orales ont été nécessaires pour les candidats alémaniques et **3 jours** pour les romands.

Le développement, la réalisation et la correction des **épreuves écrites** de l'examen professionnel fédéral ont entraîné les coûts suivants en **2008** :

Préparation	Réalisation	Correction	Frais divers
2'565.--	6'221.50	12'425.--	1'263.--

La formation et l'**examen** ont été évalués en automne 2007 et en 2008 par l'Université Siegen (Prof. Dr. Felfe).

- Dans l'ensemble, les évaluations sont positives (de „modéré“ à „bon“) concernant les examens finaux.
- En comparaison avec l'épreuve écrite, meilleure évaluation de l'épreuve orale en ce qui concerne l'adéquation du niveau.
- Évaluation plus critique concernant l'équité, la justice et la compréhension / la traçabilité de l'épreuve orale principalement.
- Comparativement au questionnaire adressé au 1^{er} groupe de candidats, meilleure appréciation du savoir attendu lors de l'examen (oral et écrit).
- Épreuve écrite : les évaluations sont nettement plus positives par rapport à l'année précédente. En particulier l'équité, la proximité à la réalité professionnelle et l'ambiance lors de l'examen ont été appréciés.
- Les candidat(e)s insatisfaits de leur note d'examen, et ceux / celles ayant échoué, ont tendance à être davantage critiques dans leur évaluation.

- Sur la base de l'étude Felfe, les experts de l'examen reçoivent une formation de perfectionnement pour corriger quelques insuffisances.
- Atelier en août.
Evaluation des experts par la commission assurance-qualité lors de la session d'examen.
Newsletter.
- Nous sommes actuellement occupés par la définition des compétences professionnelles pour le niveau diplôme.

www.svf-asfc.ch